

Jérôme Cahuzac se défend d'avoir eu un compte suisse : "il s'agit d'une diffamation"

Publié le 05/12/2012 à 06h00 | Mise à jour : 05/12/2012 à 14h39 Par Dominique Richard

Le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, qui a fait de la chasse aux fraudeurs du fisc l'un des axes prioritaires de sa politique, a-t-il détenu pendant des années un compte non déclaré en Suisse ? La rumeur circulait depuis quelques mois déjà en Lot-et-Garonne, le fief du grand argentier du gouvernement Ayrault. Hier, [le site d'information en ligne Mediapart](#), familier des scoops fracassants, a répondu à la question par l'affirmative, assurant même que le compte avait été fermé début 2010, peu avant que l'élu socialiste ne prenne la tête de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Toujours selon Mediapart, les fonds placés auprès de la banque UBS auraient été ensuite routés vers Singapour, un paradis fiscal du Sud-Est asiatique. Le site, dont les révélations ont rarement été démenties par le passé, évoque des « éléments documentaires probants », sans pour autant les publier. [« À supposer qu'ils existent, je peux qualifier ces prétendus documents comme étant des faux grossiers, construits et colportés dans l'intention de nuire », a aussitôt réagi le ministre](#) en indiquant qu'il allait immédiatement déposer plainte contre l'auteur de l'article pour diffamation.

Rémy Garnier déjà

Ce n'est pas la première fois que ce compte suisse, réel ou fantasmé, refait surface. [Rémy Garnier, l'ancien vérificateur fiscal lot-et-garonnais](#), a été le premier à l'évoquer dans un mémoire déposé en juin 2008 devant le tribunal administratif de Bordeaux. L'agent du fisc, désormais à la retraite, est l'un des plus féroces détracteurs de l'actuel ministre du Budget. Le conflit s'est noué en 1999. Jérôme Cahuzac, alors député-maire de Villeneuve-sur-Lot, était intervenu en haut lieu pour faire effacer le redressement fiscal de 450 000 euros dont avait fait l'objet la coopérative France Prune, l'une des figures de proue de l'agriculture départementale.

Réputé comme un des meilleurs limiers du fisc aquitain, Remy Garnier, surnommé par ses pairs Columbo, n'avait pu taire son mécontentement en voyant son travail réduit à néant. Mal lui en avait pris. Pendant des années, le disciple de Saint-Just a été en butte à l'hostilité de ses supérieurs. En 2008, il avait écopé d'un avertissement pour avoir consulté le dossier fiscal de Jérôme Cahuzac, via un serveur interne. Pour sa défense devant le tribunal, Remy Garnier avait alors expliqué que des aviseurs, c'est-à-dire des informateurs anonymes, lui avaient transmis le renseignement suivant : « Jérôme Cahuzac aurait ouvert un compte bancaire à numéro en Suisse entre 1988 et 1991, époque où il officiait comme conseiller du ministre de la Santé, Claude Évin. »

Mystérieuse bande-son

Dans son mémoire remis à la justice, Remy Garnier, qui refuse désormais de s'exprimer, convenait que ses vérifications n'avaient jamais permis « de valider ou d'infirmer » l'existence de ce compte. À l'époque, il était question de l'enregistrement clandestin d'une conversation remontant à 2000 et dont Mediapart publie aujourd'hui un morceau choisi : « Ce qui m'embête, c'est que j'ai toujours un compte ouvert à l'UBS. Ça me fait chier d'avoir un compte ouvert là-bas. UBS, c'est quand même pas forcément la plus planquée des banques. »

Les rares personnes qui disent être au courant du contenu de cette bande-son précisent que Jérôme Cahuzac aurait fait une fausse manœuvre avec son combiné. Si bien que son interlocuteur précédent aurait entendu et dupliqué les propos tenus par la suite lors d'un nouvel échange téléphonique. Reste que rien ne garantit pour l'instant l'authenticité des paroles attribuées au ministre socialiste. D'autant que, contrairement à ce qui est affirmé dans cet extrait où on laisse entendre qu'il y a urgence à clôturer ce compte, ce dernier aurait continué à fonctionner pendant près de dix ans.

Détectives à l'œuvre

Autre élément troublant : l'apparition d'un cabinet de détectives parisien dans le paysage. L'un des représentants de cette officine installée dans les beaux quartiers de la capitale était à pied d'œuvre, il y a quelques semaines en Lot-et-Garonne. La personne qui l'a mandaté ne souhaite visiblement pas que du bien au ministre du Budget. Le privé aurait fait état à ses interlocuteurs du fameux compte suisse, citant des chiffres et reprochant même au ministre ses contacts anciens avec trois laboratoires pharmaceutiques.

Responsable de la clinique spécialisée dans la greffe du cheveu qui porte son nom à Paris, le docteur Patricia Cahuzac est actuellement en instance de séparation avec son époux. Séparation que certains n'hésitent pas à qualifier de conflictuelle en Lot-et-Garonne. « Je m'insurge contre de telles assertions, répond la principale intéressée. La procédure par avocats interposés suit normalement son cours et il ne me viendrait pas à l'idée de recruter un détective. Je ne me mêle pas des histoires de mon mari. » Interrogée sur le fait de savoir si elle a eu connaissance par le passé de l'existence d'un compte en Suisse, elle réplique par une pirouette : « Vous n'avez qu'à le lui demander ! »

<http://www.sudouest.fr/2012/12/05/cahuzac-se-defend-d-avoir-eu-un-compte-suisse-899530-647.php>